



# Les brèves du Verdus

Saint-Guilhem-le-Désert

---

## AU SOMMAIRE:

- Prochaine séance publique du conseil municipal:  
lien de visionnage en ligne
- 

Pour pourrez suivre le conseil municipal du 5 juin en vous connectant via ce lien:

<https://youtube.com/live/bfOqzbMijlA?feature=share>



Saint-Guilhem-le-Désert le 28/05/2026

## Séance publique du Conseil Municipal Vendredi 5 juin 2026 à 18 heures 30

- Salle du Conseil – Mairie

Grand Chemin Val de Gellone – 34150 SAINT GUILHEM LE DESERT

### A l'Ordre du jour :

- Approbation du pv de la séance du 29/04/2026,
- Désignation d'un délégué titulaire et 3 suppléants en vue de l'élection sénatoriale du 27/09/2026 (Décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation)
- Classement au titre des Monuments Historiques de la collection lapidaire
- Désignation d'un membre titulaire et un membre suppléant à la CLET (Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges) de la ccvh,
- Achat des parcelles B208 – B216- B217 et B 218 d'une superficie de 7 ares 97 ca à M OUVRIER Patrick pour un montant de 15 000€
- Tarif stationnement Brunan,
- Adhésion au marché mutualisé avec la ccvh concernant le contrôle et la maintenance des Points d'eau incendie (PEI),
- Avenants Marché Travaux théâtre de Verdure,

Jean Philippe MORESMAU  
Maire de SAINT-GUILHEM-LE-DESERT



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Chemins de Saint-Jacques-  
de-Compostelle en France  
inscrits sur la Liste du  
patrimoine mondial en 1998

Mairie, Grand chemin du Val de Gellone  
34150 Saint-Guilhem-le-Désert  
Tél.04 67 57 70 17 - [mairie-st-guilhem@orange.fr](mailto:mairie-st-guilhem@orange.fr)  
[www.saint-guilhem-le-desert.com](http://www.saint-guilhem-le-desert.com)

**mairie de Saint-Guilhem-le-Désert**

Grand Chemin du Val de Gellone, 34150, Saint-Guilhem-le-Désert

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}.

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

Envoyé avec

**Brevo**